



LES CLES DE LA REOUVERTURE DE LA SALLE DES FETES

Alain Juppé, en accord avec les habitants du Grand Parc et le collectif "SDF", a demandé en février que soit accéléré le processus de réouverture de la Salle des Fêtes, à l'issue d'un atelier organisé par la Mairie et réunissant architectes et scénographes.

Au préalable, il a demandé que soit organisée une concertation spécifique sous l'égide d'Anne-Marie Cazalet, Maire adjoint du quartier, avec tous ceux que le sujet intéresse. C'est ainsi qu'à trois reprises, les 14 février, 13 mars et 4 avril, la Direction Générale de l'Aménagement de la Mairie de Bordeaux, secondée par différents services et notamment la Direction Générale des Services Techniques et la Direction des Constructions Publiques, a organisé à la Mairie de quartier du Grand Parc des réunions de travail, ouvertes à tous. Le 14 février a été l'occasion pour les participants de visiter le lieu. En outre, ces trois séances de travail ont été filmées et enregistrées par Mémoire de Bordeaux.

Ces réunions ont attiré une cinquantaine de personnes, réparties autour de tables rondes. A chaque table, un animateur et un modérateur ont noté les remarques et les suggestions des participants. Ces réflexions donneront lieu à l'édition d'un livret qui sera diffusé en septembre prochain.

Lors de la réunion du 4 avril, les animateurs des tables ont lu un document qui fait la synthèse des propos des précédentes réunions.

Ce document était précédé de verbatim extraits des échanges aux tables. Le voici dans son intégralité.



Préambule

Ce que vous nous avez dit lors des groupes de travail

Trois mots qui caractérisent la salle des fêtes ; hier, aujourd'hui, demain

- ✓ Hier : « accessible, concert, rencontres, rock, vivante, culture(s), cinéma, échanges, conviviale... »
- ✓ Aujourd'hui : « abandonnée, beauté, délabrée, espace, potentiel, renaissance, vide, espoir... »
- ✓ Demain : « culture(s), ateliers, polyvalence, rassemblement, expositions, ouverture, appropriation des espaces verts, rayonnement... »

Verbatim : morceaux choisis...

« Elle a été conçue en même temps que le quartier, c'est un tout ; elle n'est pas une pièce rapportée ; elle symbolise une époque ; si on la supprime, on ampute le quartier. C'est une grande dame, comme le Grand Théâtre. »

« C'est un bâtiment unique à conserver, un bâtiment atypique. Elle a une valeur particulière, ça nous rappelle des souvenirs ; il n'y a pas d'équivalent. »

« Une porte d'entrée, une porte de sortie pour s'ouvrir sur des horizons. »

« Une porte en bordure de la cité et des échoppes, à la jonction entre les deux ; c'est un trait d'union entre les deux quartiers. »

« Les Chartrons, Bordeaux Maritime, rien n'est loin en fait ! »

« Il faudrait créer des lieux de convivialité qui manquent dans le quartier, comme une cafétéria, un bar. Il faut un lieu pour s'asseoir, se rencontrer, lire à n'importe quel moment. La salle ne doit pas être ouverte que quand il y a des activités. »

« Il faut réussir à ouvrir de petits lieux dans cette grande salle ; avant elle proposait de multiples activités, elle était complète. »

« Si on se cantonne à une seule discipline, on va attirer une seule population ; mais c'est vrai que s'il y a trop d'activités, on ne comprend pas à quoi ça sert. »

« Il faut que la somme de ces activités ait du sens. »

« Moi, je suis contre les associations car il y aura des histoires. Quand ça s'est cassé la figure, c'était principalement à cause d'associations qui ne s'entendaient pas. Il faut une équipe avec un patron. »

« La salle des fêtes doit être un projet et pas uniquement un lieu : c'est un projet. Comment faire en sorte que les gens s'y retrouvent ? »

« Suscitons une demande avec des établissements scolaires, des associations, sur lesquels on peut s'appuyer. Les gens peuvent venir de loin si c'est bien. »

« On peut faire le lien entre le théâtre, les arts plastiques, cela peut être un débouché, la transversalité entre les pratiques. »

« Il faut peut-être lui donner un caractère expérimental. On ira à la salle des fêtes du Grand Parc, parce que c'est la salle des fêtes du Grand Parc ; il faut lui donner un sens particulier, original. »



*Photos prises à l'occasion de la visite du lieu par le groupe de travail
14 février 2012*



© Jérémie Buchholtz pour la Mairie de Bordeaux



Introduction : trois actions à mener de front

Pour réouvrir la salle des fêtes, deux projets sont à construire : le projet architectural, et le projet artistique. Ces deux projets doivent intégrer la nécessité d'associer les personnes intéressées au projet de réouverture.

Ces trois actions sont intimement liées, et ne peuvent être pensées séparément, et ce même si leurs temporalités sont différentes.

La salle des fêtes est riche de son passé et porte en elle des promesses d'à-venir(s). Voici les trois piliers sur lesquels s'appuyer pour réussir.

DEMAIN, LA SALLE DES FETES...

(1)... sera un creuset

Demain, la salle des fêtes doit devenir un lieu emblématique du renouveau du Grand Parc, donner au quartier une nouvelle image, et rayonner au-delà. Située à la jonction entre le Grand Parc et le tissu d'échoppes, sa position fait d'elle, de fait, une interface.

Le projet de réouverture doit lier hier à demain, pour que la salle des fêtes retrouve sa grandeur d'antan. Le projet devra préserver et valoriser ce bâtiment, qui est situé dans le secteur classé au patrimoine mondial, ainsi que les deux espaces verts situés de part et d'autre de la salle. La structure béton du bâtiment semble saine, elle sera donc conservée. Seule la toiture, à ce jour désamiantée, est obligatoirement à reprendre.

Le projet architectural devra également prendre en compte la nécessité de conserver l'enveloppe et le volume du bâtiment, et les contraintes techniques liées à l'accessibilité et à la mise aux normes de la salle (PMR, ERP, etc.).

Le projet architectural sera élaboré en fonction d'une enveloppe financière déterminée et fixe.

La salle des fêtes devra accueillir un espace de restauration (bar, brasserie), ouvert sur l'extérieur et visible depuis la rue. Il devra permettre d'offrir un espace convivial pour les habitants, mais aussi pour les personnes fréquentant les autres équipements (notamment la piscine) et pour toutes les personnes intéressées.

L'activité de restauration pourrait également s'appuyer sur les savoir-faire locaux du quartier, comme par exemple, la vente de plats qui seraient cuisinés ailleurs et réchauffés sur place.

Il serait souhaitable que ce lieu puisse être ouvert également en dehors des heures d'ouverture au public de la salle.

L'espace de cuisine qui lui est lié devra pouvoir être mis à disposition à l'occasion de manifestations de quartier ou familiales.

La salle des fêtes devra être attractive et facilement accessible. On devra pouvoir y trouver sans peine des informations sur toutes les activités proposées (dans la salle et ailleurs) et sur ce qui se passe sur le quartier, et au-delà.

Un espace spécifique devra être dédié à cette fonction, si possible visible (du moins, en partie) de l'extérieur et quand la salle est fermée au public.



(2)... sera un lieu polyvalent

Demain, la salle des fêtes permettra de mélanger les gens, les genres, les générations, les cultures, les pratiques artistiques et sociales.

La salle des fêtes dispose de plusieurs espaces différents :

- ✓ les espaces extérieurs : espaces verts et parvis de la salle
- ✓ le hall bas
- ✓ l'accueil
- ✓ les escaliers et le hall haut
- ✓ les gradins
- ✓ le parterre
- ✓ la scène
- ✓ les locaux techniques et diverses salles

Ces espaces doivent pouvoir accueillir de multiples activités ; ils doivent pouvoir fonctionner ensemble ou séparément, en fonction des activités pratiquées.

Le projet architectural devra tenir compte de la polyvalence de ces différents espaces. Les espaces devront être modulables en fonction des activités. Le mobilier devra donc être solide, déplaçable et/ou amovible, et devra pouvoir être stocké facilement. Si certains éléments de mobilier sont fixes, ils devront être polyvalents, c'est-à-dire utilisables pour plusieurs usages.

La possibilité d'un lieu spécifiquement dédié à la musique dans la salle (répétition, studio d'enregistrement...) devra être étudiée finement au regard de l'insonorisation nécessaire.

Les activités envisagées

Plusieurs activités liées aux thématiques suivantes doivent pouvoir être accueillies dans la salle des fêtes, que ce soit ponctuellement ou régulièrement :

- ✓ arts plastiques (expositions, performances)
- ✓ lieu de grandes réunions (réunions de famille, de quartier, fêtes des écoles, arbres de Noël)
- ✓ retransmission d'émissions télévisuelles (grands événements sportifs et/ou culturels) ou projections de cinéma
- ✓ activités de jeux et de loisirs (lotos, thés dansants, jeux de société...)
- ✓ arts du spectacle (danse et théâtre notamment, pour des répétitions et spectacles)
- ✓ musique (chorale ; lieu de répétition, de création, de diffusion ; concerts professionnels et amateurs)
- ✓ biennales, salons, festivals, conférences, université du temps libre, expositions

Le projet artistique devra permettre l'expression de l'ensemble de ces activités, à des degrés divers qui seront à déterminer par « le meneur de jeu ». La salle des fêtes devra être un lieu à la fois de pratique, de création mais aussi de diffusion, à destination des professionnels mais aussi des amateurs.

Elle permettra ainsi d'accueillir différents publics et d'être réellement appropriée par les habitants.



(3)... sera un projet commun et partagé

Le projet artistique devra permettre de créer des passerelles :

- ✓ d'une part, entre les activités proposées dans la salle et ailleurs dans le quartier. Il devra veiller à s'inscrire en complémentarité (et non en concurrence) avec les activités existantes.
- ✓ et d'autre part, entre les différents champs d'intervention artistiques, sociaux ou culturels mentionnés dans la liste précédente d'activités.

Le projet de réouverture devra s'appuyer sur le tissu associatif existant, dans le quartier, et au-delà sur Bordeaux nord (Ginko, les Aubiers, Bacalan, les Chartrons...). Le projet devra aussi s'appuyer sur les demandes émanant des habitants du quartier du Grand Parc, afin que les habitants puissent se l'approprier.

Les possibles sont donc ouverts et très larges ; le « meneur de jeu » devra par conséquent faire des choix. Le projet artistique devra ainsi concilier demandes locales et programmation artistique de qualité, en veillant à donner une cohérence d'ensemble au projet.

La transversalité entre les pratiques sera un élément essentiel pour garantir le succès du projet, de même que le mélange entre les générations qui y seront accueillies.



Photos des réunions de travail

Conclusion

Pour garantir le succès du lieu, il faut en faire quelque chose qui n'existe pas à ce jour dans l'agglomération. C'est pourquoi nous proposons, au vu des échanges qui ont eu lieu :

- ✓ de lancer un concours d'architecture pour réaménager la salle des fêtes, afin d'élaborer un projet architectural viable en fonction d'un budget donné.
- ✓ de lancer un appel à projet. Cet appel à projet permettra de recruter, sur la base d'un projet, un « meneur de jeu » qui gèrera la salle (volets artistique et administratif). Cet appel à projet lancé par la Ville sera soumis aux règles de la mise en concurrence.
- ✓ d'organiser une instance collégiale, qui regroupe des représentants de l'ensemble des personnes intéressées (associations, habitants, mairie, autres...) au projet de réouverture.
Cette instance collégiale pourrait bénéficier d'un pouvoir consultatif sur le projet artistique, par le biais de l'organisation de réunions périodiques d'information et de consultation.

Ce document a été validé par l'ensemble des personnes présentes ce 4 avril.

Les conclusions en ont été affinées (présence d'un représentant des habitants au jury d'architecture mais également à la commission d'analyse technique des projets).

Une esquisse de calendrier a été présentée aux participants :

- mai 2012 : choix d'un programmiste
- septembre 2012 : lancement du concours d'architecture
- janvier 2013 : choix de trois équipes d'architectes – 1^{ère} réunion du jury
- juin 2013 : choix du lauréat – 2^{ème} réunion du jury
- été 2013 : présentation du projet et discussion avec le lauréat ; ajustements mineurs du projet sans modification substantielle de celui-ci, afin de ne pas courir le risque d'une annulation du concours
- janvier / février 2014 : lancement de l'appel à candidatures pour choisir le « meneur de jeu » de la salle des fêtes
- début des travaux en 2014
- fin 2015 : ouverture de la salle





© Jérémie Buchholtz pour la Mairie de Bordeaux

Ce document, diffusé au collectif "SDF" et à l'ensemble des participants du groupe de travail, est disponible sur www.bordeaux2030.fr

Au cours de la réunion de concertation liée à l'étude urbaine qui démarre sur le quartier du Grand Parc, qui a réuni plus de 250 personnes le 26 mars dernier, la Direction Générale de l'Aménagement a évoqué, à chacune des tables, le devenir de la salle des fêtes. Ce document a enfin été présenté dans son intégralité à l'occasion de la réunion de concertation du 11 avril liée à l'étude urbaine.

Les avis recueillis concordaient avec les souhaits émis lors des réunions consacrées à la seule salle des fêtes.

Nous souhaitons poursuivre ce travail spécifique sur la salle des fêtes avec les personnes intéressées : rendez-vous est donc pris pour fin septembre 2012.

